

Première publication

- Raison sociale (nom) et siège de la sàrl dissoute:*
PRESTIGE IMMO Sàrl en liquidation, Carouge
- Décision de dissolution par:* l'assemblée générale extraordinaire
- Date de la décision:* 02.07.2003
- Echéance de préavis des créances:* **21.08.2003**
- Adresse pour la déclaration des créances:* PRESTIGE IMMO Sàrl en liquidation, à l'att. Jean-Marie Schnegg, liquidateur, route des Acacias 54bis, 1227 Carouge
- Indication:* Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.
- Remarques:* L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de répartition anticipée après un délai de 3 mois suivant la troisième publication de cet avis, selon l'art. 745 al. 3 CO.

Etude de Me Christian Goerg, notaire
1211 Genève 3

(01086852)